

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE EXÉCUTIF SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS
FERMETURE DES LIVRES 2012

1 Les résultats financiers des activités réglementées de Gazifère pour l'exercice terminé le
2 31 décembre 2012 ont été supérieurs au rendement autorisé par la Régie dans le cadre de la
3 demande tarifaire 2012.

4
5 En effet, Gazifère a réalisé un bénéfice net réglementé de 2 8043 403\$ (voir GI-14, document 1,
6 page 1 de 2, ligne 11). Le rendement autorisé sur l'avoir de l'actionnaire au taux de rendement de
7 8,29 %, tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2011-186, se chiffre à 2 639 321\$ (voir
8 GI-14, document 1, page 1 de 2, ligne 13). L'excédent de rendement se chiffre donc à 204 082\$
9 après impôts ou 279 182\$ avant impôts.

10
11 Pour l'année financière terminée le 31 décembre 2012, le pourcentage global de réalisation des
12 indices de qualité de service se chiffre à 96,54% (voir GI-13, document 1). Ce pourcentage
13 correspond à la moyenne pondérée des pourcentages de réalisation de chaque indice mesurant la
14 qualité de service de Gazifère. Les cinq indices de qualité de service faisant partie de ce calcul ont
15 été autorisés par la Régie dans sa décision D-2010-112. Comme la performance globale de
16 Gazifère est supérieure à 90%, Gazifère peut donc partager l'excédent de rendement selon le
17 mécanisme de partage approuvé par la Régie dans sa décision D-2010-112. L'actionnaire de
18 Gazifère est alors en droit de conserver la somme de 209 386\$ de l'excédent de rendement, le solde
19 de 69 795\$ devant être remboursé aux clients dans le cadre de la demande tarifaire 2014 (voir GI-
20 14, document 1, page 1 de 2, ligne 40). Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2012-163,
21 Gazifère dépose également un rapport complet sur le sondage de satisfaction de la clientèle pour
22 l'exercice 2012 (voir GI-13, document 1.5.1).

23
24 Dans sa décision D-2012-083, la Régie demande à Gazifère de fournir une conciliation de chaque
25 composante de la base de tarification avec les états financiers vérifiés. Gazifère fournit cette
26 conciliation que l'on retrouve à la pièce GI-11, document 3.

27
28 Également, dans sa décision D-2010-112, la Régie demande à Gazifère de déposer une analyse des
29 causes du gaz naturel perdu lorsque le taux constaté en fin d'année dépasse 1% et demande que

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE EXÉCUTIF SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS
FERMETURE DES LIVRES 2012

1 cette preuve comprenne également les actions prévues par le distributeur pour maintenir le taux de
2 gaz naturel perdu en deçà du seuil de 1%. Comme le taux du gaz naturel perdu pour l'année témoin
3 2012 se chiffre à 1,61% (voir GI-11, document 1.2.1), Gazifère donne suite à cette demande en
4 fournissant les explications retrouvées à la pièce GI-11, document 1.2.2.

5
6 De plus, dans sa décision D-2012-083, la Régie a demandé à Gazifère de fournir la répartition
7 mensuelle du gaz naturel perdu selon la nouvelle méthode comptable pour évaluer le gaz naturel
8 non facturé. Veuillez-vous référer à la pièce GI-11, document 1.2.1, à cet égard. Il est également
9 important de noter que ce changement de méthode comptable fait en sorte que Gazifère constate
10 dorénavant les revenus mensuels à l'état des résultats sur une base calendrier, c'est-à-dire du
11 premier jour du mois au dernier jour du mois. Avant l'année financière 2012, Gazifère ne
12 comptabilisait pas le gaz non facturé en fin de mois. Conséquemment, pour les fins du calcul de la
13 normalisation de la température, Gazifère ajustait les degrés-jours afin de les aligner avec les
14 revenus à l'état des résultats sur une base cyclique (en moyenne, couvrant la période du 15 d'un
15 mois au 15 du mois suivant). Maintenant que Gazifère comptabilise le gaz non facturé en fin de
16 mois et dans le but d'assurer une cohérence, les degrés-jours utilisés dans le calcul de la
17 normalisation de la température sont eux aussi exprimés sur une base calendrier. La normalisation
18 de la température calculée pour l'année 2012 reflète donc ce changement.

19
20 Gazifère dépose également le suivi du projet de renforcement du Chemin Pink que l'on retrouve à la
21 pièce GI-15, document 1 et document 1.1.

22
23 Les pièces déposées dans le cadre de la fermeture des livres 2012 fournissent les explications
24 permettant de mieux évaluer les résultats financiers de Gazifère pour l'année financière 2012.